Date de publication : 19/12/2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 085-200059079-20231214-D20_12_2023-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2023

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte : D20.12.2023

Objet : D20.12.2023 SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 18

Pouvoirs : 5

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
05/12/2023

Date d'affichage
05/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :
Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, Mme RAVAUD Céline, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :
Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. RIGAUDEAU Christian donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

Etai(ent) absent(s) :
Mme RANTIERE Charlène

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, Mme DUBIN Nathalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, M. RIGAUDEAU Christian, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CLAIRGEAUX Eric

Objet : D20.12.2023 SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS

Monsieur le Maire rappelle que la société MAIF, titulaire du marché relatif aux dommages aux biens de la collectivité, a souhaité résilier son contrat avec effet au 31 décembre 2023.

A cet effet, une consultation a été lancée le 29 avril 2023 avec une publication dans Ouest France 85 et sur le site Marchés sécurisés

Après plusieurs relances, suite à une infructuosité, une seule offre a été remise, celle de la société Groupama pour un montant annuel de 63 817,04 € TTC.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer le marché avec la société Groupama avec effet au 1er janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Eric CLAIRGEAUX

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Pour le Maire, Bernard MARTINEAU, 1er Adjoint

MAIRIE DE SEVREMONT 85700